

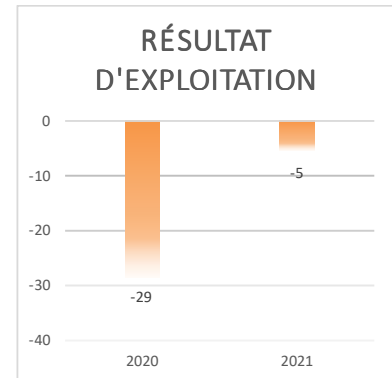
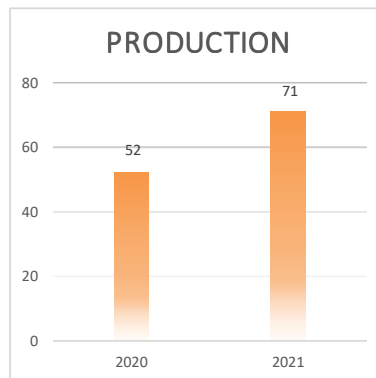
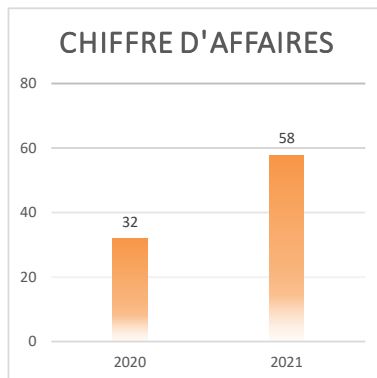
Le conseil d'administration de STROC Industrie s'est réuni le 28 mars 2022, sous la présidence de Monsieur Nabil ZIATT, pour arrêter les comptes annuels au 31 Décembre 2021.

- 2021 aura été de nouveau marquée par la crise sanitaire : les projets gelés en mars 2020 n'ont redémarré que partiellement durant le 4<sup>ème</sup> trimestre
- La reprise partielle des affaires associée à l'adoption d'un management agile, a toutefois permis une amélioration des indicateurs

➤ L'exercice 2021 est toujours marqué par les conséquences de la crise sanitaire sur notre secteur, engendrant encore cette année une faible activité.

En dépit de cette conjoncture et malgré la hausse du prix des matières premières, **STROC retrouve une croissance** de son activité, ainsi :

- Le chiffre d'affaires est passé de 32 à 58 millions de dirhams entre 2020 et 2021 ; la finalisation des anciens chantiers et l'apurement réalisés durant l'année précédente, ont permis d'améliorer la production, passant de 52 à 71 millions de dirhams sur la même période.
- Le résultat d'exploitation, bien que toujours négatif, a lui aussi connu une amélioration significative, passant ainsi de -29 à -5 millions de dirhams entre le 31 décembre 2020 et le 31 décembre 2021.



- Le résultat financier de l'exercice 2021 s'élève à 16 millions de dirhams, suite à la régularisation comptabilisée en début d'année et annoncée dans les précédentes communications.
- Le résultat net passe de -53 à -11 millions de dirhams au 31/12/2021, suite à un résultat non courant déficitaire de 21 millions de dirhams.

➤ L'année 2021 s'est clôturée avec des réalisations opérationnelles marquantes :

- L'achèvement d'un important dépôt pétrolier de 14 bacs de stockage d'une capacité de 129.000 m<sup>3</sup> à Jorf Lasfar. Ce projet aura permis d'assurer l'activité de l'année, bien que faible.
- L'adjudication et le démarrage de la construction d'un dépôt pétrolier à Laâyoune en juin 2021.
- Le redémarrage en fin d'année d'un projet de protection incendie industriel de taille importante, arrêté en mars 2020, et qui donne de la visibilité sur l'année 2022.

➤ Face à la situation fragile et incertaine liée aux conséquences de la crise sanitaire, **STROC a été amenée à prendre des mesures importantes pour assurer sa continuité d'exploitation.**

Le choix de la **mise en redressement judiciaire** le 17 février 2022 (cf. communiqué du 18/02/22), **visé à protéger les intérêts de toutes les parties prenantes** mais aussi de répondre chaque jour aux besoins de ses clients dont la satisfaction est gage de sa pérennité.

*Le communiqué de presse est disponible sur le site internet de la société ([www.stroc.com](http://www.stroc.com)) dans la rubrique **Communication > Publications.***